

Cher Gill,
Chers collègues,
Mesdames et Messieurs les élus,
Chères Martinaises, chers Martinais.

L'honorariat vient d'être conféré, par arrêté préfectoral, à notre ancien maire, à la demande du Conseil Municipal. Une demande que j'ai portée afin que cette reconnaissance symbolique te soit accordée. Il me revient donc aujourd'hui la très agréable mission de te remettre officiellement ce diplôme de Maire Honoraire.

Je rappelle que c'est l'article L. 2122.35 du code général des collectivités territoriales qui définit l'honorariat de la façon suivante « une distinction honorifique qui correspond à la volonté légitime d'exprimer la reconnaissance de la Nation à l'égard de ceux qui ont donné le meilleur d'eux-mêmes au service de leurs concitoyens, dans un esprit de civisme et de bénévolat... » Cette formule résume, je crois, on ne peut mieux, les qualités qui jalonnent ton parcours, un parcours dont je vais d'ailleurs m'attacher à rappeler les principales étapes.

Tu t'es investi avec beaucoup de disponibilité, de mobilisation et de dévouement au service de tous les habitants de Martin Eglise.

Tu l'as fait, animé de la volonté indéfectible de servir l'intérêt général, le bien public, préoccupée du développement de notre commune et de la qualité de vie de ses habitants. Au fil de tes mandats, des aménagements, des choix, ont contribué à façonner le visage de notre commune telle qu'elle se présente aujourd'hui.

Tu as été :

Conseiller Municipal de Martin Eglise de 1983 à 2020, soit 37 ans 6 mandats.

1983 à 1989 : 4^{ème} adjoint en charge de l'urbanisme et de l'économie.

1989 à 1995 : 2^{ème} adjoint avec les mêmes attributions.

Elu Maire en 1995 jusqu'en 2020, soit 25 ans 4 mandats.

➔ Ton 1^{er} objectif en 1983 « le développement économique de la commune ».

Avec une première étape « mettre en révision le POS pour ouvrir à l'urbanisation les terrains jouxtant la zone industrielle de Neuville les Dieppe et permettre la création d'une grande zone d'activité intercommunale en partenariat avec la ville de Dieppe ».

C'est chose faite en 1988 avec la création du Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Port de l'Est plus connu sous l'appellation SIPAPE qui permet l'implantation de la Société Innovex dans une usine relais financée par la commune. Pour l'anecdote, ce bâtiment est racheté en 1995 par l'agglomération pour qu'Alpine puisse y transférer « Alpine pièces compétition » dans le cadre de sa renaissance.

La zone, qui prend le nom d'Eurochannel, permettra l'implantation de Toshiba en 1990 et d'une cinquantaine d'entreprises par la suite. Elle s'étend aujourd'hui sur 78 ha répartis sur Martin Eglise et Dieppe et dispose de 30 hectares de potentiel. Environ 1200 salariés y travaillent.

➔ Ton second objectif était d'équiper et d'aménager une commune qui en avait bien besoin vu son évolution et le développement de sa population.

L'adhésion au SIADE d'Envermeu et à son contrat de pays offre à la commune l'opportunité de construire une salle des sports qui voit le jour en 1986 sous le nom de Salle Patrick Depailler.

Dans les années 1990 naît le projet de créer une place de village dans une commune qui n'en dispose pas. Pour cela il faut saisir les opportunités d'acquisitions foncières au centre bourg puis remplacer le foyer communal par une nouvelle salle des fêtes.

C'est chose faite en 2001 avec :

L'inauguration de la salle qui nous accueille aujourd'hui et qui prendra le nom de notre très cher André Desaubry en 2019.

Dès lors la future place du village peut se dessiner avec un projet ambitieux conjuguant habitat, commerces, services et nouveaux équipements communaux dont le four à pain. L'achat par la commune de 400 m² de locaux au RDC des immeubles construits par Victoria Promotion permet l'implantation de 6 nouveaux commerces et services et d'une salle communale en centre bourg.

C'est chose faite en 2010 avec l'inauguration de la Place Mayenne.

Restait un dernier grand projet à réaliser : la création d'un groupe scolaire regroupant les écoles maternelle et primaire dispersées, dont une dans un environnement défavorable et toutes les deux à niveaux multiples et dans des bâtiments obsolètes et vieillissants.

Un projet structurant qui s'inscrit dans les priorités en matière de rénovation thermique, transition énergétique et de modernisation et mutualisation d'équipement public.

Tu poseras la 1^{ère} pierre en février 2020 et ce sera chose faite avec son inauguration à la rentrée scolaire 2021-2022.

Nous ne pouvons pas oublier ton implication dans l'intercommunalité.

Co-Président du SIPAPE (en alternance avec Christian Cuvilliez) de 1988 à 2006.

Vice-président du SIADE (présidé par Gérard Picard) de 1983 à 2001.

Président du SIBEL (Syndicat de Bassins Versants de l'Eaulne) de 2000 à 2015.

Vice-Président de la Communauté d'Agglomération de la Région Dieppoise de 2003 à 2020.

Vice-Président du PETR du Pays Dieppois de 2008 à 2020.

Nous te devons beaucoup et les habitants de Martin Eglise le mesurent plus que quiconque. Nos concitoyens ont vu leur ville changé et leur cadre de vie se modifier.

UN GRAND MERCI CHER GILL de la part de nous tous.